

Principales
conditions tarifaires
applicables
aux **professionnels**
aux **PME**
et aux **associations**

20
19

en vigueur au 1^{er} janvier 2019



Île de
France

ca-paris.fr



Une relation fondée sur la transparence est le gage de votre confiance

Au 1^{er} janvier 2019, les conditions tarifaires du Crédit Agricole d'Ile-de-France appliquées aux professionnels, petites et moyennes entreprises et aux associations évoluent.

Aussi, vous trouverez dans cette brochure les principaux tarifs de nos produits et services. Afin de vous faciliter la lecture de ce document, nous avons aménagé des rubriques autour des grands thèmes de la banque et créé un sommaire général.

Nous avons également repris les repères visuels suivants :



Service disponible sur notre site Internet www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾.



Produit ou Service gratuit pour les Associations.

BON À SAVOIR Information utile pour une bonne utilisation de nos produits ou services.

Ces conditions tarifaires sont disponibles dans toutes les agences du Crédit Agricole d'Ile-de-France. Vous pouvez également les consulter sur le site Internet www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾ et l'application mobile Ma Banque. Vous disposez ainsi de moyens de contact et d'un accès à l'information 24h/24.

Votre agence et/ou votre Conseiller reste votre interlocuteur privilégié.



Ce document existe aussi pour les Particuliers et pour les Entreprises. N'hésitez pas à les demander.

SOMMAIRE

BANQUE AU QUOTIDIEN	4
Compte courant ZOOM sur le Droit au Compte Offres groupées de services Relevés de compte Tenue de compte Dépôt d'espèces (billets et pièces)	
BANQUE À DISTANCE	6
Crédit Agricole En Ligne (CAEL) Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique	
MONÉTIQUE	7
Cartes bancaires Oppositions Retraits d'espèces Paiements par carte Terminaux de Paiement Électronique (TPE) E-Commerce	
MOYENS DE PAIEMENT	8
Chèques Virements SEPA émis Virements émis vers un compte en France Demande de retour de fonds sur virement SEPA émis à l'initiative du Client Facture Acceptée à Échéance (FAE) Virements SEPA reçus SEPA-Mail Prélèvements SEPA en euros émis Prélèvements SEPA en euros reçus	
OPÉRATIONS INTERNATIONALES	10
Moyens de paiement – Encaissements/Export Moyens de paiement – Paiements/Import Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale Crédits documentaires Change Change manuel Divers	
TITRES	12
Opérations de bourse Droits de garde	
BESOINS DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT DE VOS PROJETS	13
Financement du Cycle d'exploitation Divers	
PORTEFEUILLE COMMERCIAL	14
Encaissements Paiements	
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE	14

BANQUE AU QUOTIDIEN

Compte courant

Ouverture de compte	Gratuit
Ouverture de compte de campagne électorale	130 €
 Frais de clôture de compte	184 €
Délivrance d'un relevé ou d'un avis d'opéré pour toute opération effectuée en agence du Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Commission annuelle de tenue de dossier administratif Entreprise Individuelle	65 €
 Commission annuelle de tenue de dossier administratif Personne Morale	90 €
Service bancaire de base ⁽¹⁾	Gratuit
Coffre de versement d'espèces VERSADOM	Nous consulter
Forfait pour attestation Commissaire aux comptes	162 €/attestation
Rédédition de document lié à la gestion et au suivi des comptes < 10 ans (hors chèque et virement Swift, hors crédit)	15 €/document
Forfait pour recherche de tout document > 10 ans (hors chèque, hors crédit, hors opérations internationales)	36,50 €/document
Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable sera établi.	
Changement d'adresse non signalé avec retour de courrier	20 €/an
Recherche d'extrait K-bis	34,50 €/document
Récapitulatif annuel des frais bancaires ⁽²⁾	Gratuit
 Commission de mouvement professionnels (prélevée trimestriellement)	Standard 0,15 % des mouvements débiteurs - Mini. 5 €/mois
Commission du plus fort découvert plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs	0,06 %/trimestre - Mini. 8,36 €/mois
Attestation juridique ou fiscale	76 €/attestation
Lettre de notoriété	63,50 €/lettre
Taux de dépassement au-delà du découvert autorisé ⁽⁴⁾	Nous consulter
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE Pro Plus	3 €/mois

ZOOM sur le Droit au Compte

Les Services Bancaires de Base associés au Droit au Compte :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire (RIB)
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- la réalisation des opérations de caisse
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou à ses distributeurs automatiques
- les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire SEPA
- service de banque en ligne (consultation/virement interne)
- une carte de paiement à autorisation systématique
- deux formules de chèques de banque par mois

Gratuits

Offres groupées de services⁽⁵⁾

Compte À Composer Pro

Cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés **35 € à 74 €/mois**

Offres plus commercialisées

Comptes Services Essentiel, Essentiel + et Compte Service Pro

Compte Service Essentiel	55 €/mois
Compte Service Essentiel +	57 €/mois
Option des Comptes Services Essentiel ou Essentiel +	2 €/option/mois
Compte Service Pro (OCDI) : ouverture de crédit à durée indéterminée)	57 € et 72 € avec option OCDI/mois

Relevés de compte

Relevé de compte	Papier	 Électronique (e-Documents)
▪ Périodicité mensuelle	Gratuit	Gratuit
▪ Périodicité à la quinzaine ⁽⁶⁾	1,25 €/mois	0,49 €/mois
▪ Périodicité décadaire ⁽⁶⁾	2,91 €/mois	0,97 €/mois
▪ Envoi systématique après mouvement (prélevé mensuellement)	0,84 €/envoi	0,38 €/envoi
▪ Réédition de relevé de compte (compte courant, titres,...) postérieur au 14/11/2007	7,50 €/relevé	

Tenue de compte

 Frais de tenue de compte	66 € à 105 €/trimestre
Frais de gestion de compte en inactivité ^(2a)	30 €/maximum

Dépôts d'espèces (billets et pièces)

Sur Automates de Dépôts Valorisés	Gratuit
Dans Coffre de Versement :	
▪ billets	3,63 €/versement
▪ pièces	7,26 €/versement
Retraits d'espèces (billets et pièces) :	
▪ sur Automates ou avec une carte de retraits (carte minute)	Gratuit
▪ au guichet ou via la consigne Agences	7,80 €/retrait

BANQUE À DISTANCE

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) ⁽⁷⁾

CAEL Vision Pro ▪ Consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel	Gratuit
CAEL Vision + Pro ▪ Vision Pro avec en plus virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets	9,50 €/mois
CAEL Action Pro Abo ▪ CAEL Vision + Pro avec en plus gestion des effets et bourse	17,90 €/mois
CAEL Vision + Pro et CAEL Action Pro Abo pour toute souscription d'un contrat EDI	Gratuit

Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique ⁽⁸⁾

EDIWEB ▪ Droits d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation ⁽²¹⁾ de fichier d'ordre par signature électronique - jusqu'à 5 porteurs - au-delà	23 €/mois Nous consulter
▪ Pack Prélèvement (Option gestion des mandats prélèvements SEPA)	À partir de 5 €/mois
▪ Services supplémentaires - Sens Banque/Client (à partir du 2 ^e) - tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels)	35 €/mois
▪ Sens Client/Banque - par service supplémentaire - tarification à la ligne	Gratuit Gratuit
▪ Validation par fax des remises télétransmises	5 €/remise

EBICS T ▪ Forfait mensuel (transmission et validation ⁽²¹⁾ de fichiers d'ordres par signature électronique, relevés d'opérations) - jusqu'à 5 porteurs - au-delà	55 €/mois Nous consulter
▪ Services supplémentaires - Sens Banque/Client (à partir du 2 ^e) - tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels)	35 €/mois
▪ Sens Client/Banque ▪ Validation par fax des remises télétransmises	0,05 €/ligne Gratuit 5 €/remise

EBICS TS ▪ Forfait mensuel (transmission et validation ⁽²¹⁾ de fichiers d'ordres par signature électronique, relevés d'opérations) - jusqu'à 5 porteurs - au-delà	55 €/mois Nous consulter
▪ Services supplémentaires - Sens Banque/Client (à partir du 2 ^e) - tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels)	35 €/mois
▪ Sens Client/Banque (à partir du 2 ^e)	0,05 €/ligne 35 €/mois

Alerte Intraday 1 module (domestique ou international)	35 €/mois
Alerte Intraday 2 modules (domestique ou international)	58 €/mois

SWIFTNET ▪ Forfait	120 €/mois
▪ Tarification à la ligne sens Banque/Client	0,05 €/ligne
▪ Certificat Swift 3S Key « Swift Secure Signature Key », par token USB NG Pro	87 € pour 3 ans

MONÉTIQUE

Cartes bancaires ⁽⁹⁾

Cotisation carte BusinessCard MasterCard	63 €/an
Cotisation carte BusinessExecutive MasterCard	136 €/an
Cotisation autres cartes bancaires	Nous consulter
Rédition code confidentiel	7,50 €
Commande de carte en urgence	10,82 €

Oppositions

Par le client	15,35 €
Par la banque pour usage abusif	32,55 €

Retraits d'espèces

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) avec euro : ⁽¹⁰⁾⁽¹⁷⁾ ▪ aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole ▪ aux distributeurs automatiques de billets autres banques - BusinessCard Executive MasterCard, Gold, Visa Premier - Autres cartes à partir du 4 ^e retrait par mois	Gratuit Gratuit 1 €/retrait
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) hors euro et dans les pays hors E.E.E. : ⁽¹¹⁾⁽¹⁷⁾ ▪ aux distributeurs automatiques de billets	3 €/retrait

Paielements par carte

Dans les pays de l'Espace Économique Européen l'E.E.E. avec euro : ⁽⁹⁾⁽¹⁷⁾	Gratuit
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) hors euro et dans les pays hors E.E.E. : ⁽¹¹⁾⁽¹⁷⁾ ▪ Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard Executive MasterCard, Visa Premier - Mini.	2 %/opération effectuée 1 €
▪ Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard MasterCard, Visa - Mini.	2,5 %/opération effectuée 1 €

Terminaux de Paiement Électronique (TPE)

Location de TPE fixe ou portable, Smart TPE, éditeur lecteur de chèques	Nous consulter
Frais de résiliation de contrat TPE avant échéance prévue au contrat	Nous consulter
Frais d'impayés carte sur vente à distance	21,65 €
Envoi relevé hebdomadaire de télécollecte	35,75 €/an
Relevé mensuel détaillé au format papier (opération/opération ≤ 400 €/mois)	2,50 €/mois
Relevé mensuel détaillé dématérialisé	Gratuit

E-Commerce

e-Transactions	Nous consulter
Pack e-Commerce	Nous consulter
Pack e-Vitrine	Nous consulter

MOYENS DE PAIEMENT

Chèques

Remise de chèque	
- Date de valeur ⁽¹³⁾ : 1 jour ouvré après la date de l'opération si celle-ci intervient un jour ouvré ⁽⁴⁰⁾	Gratuit
Paiement d'un chèque remis à l'ordre d'un tiers, hors interdiction bancaire	
- Date de valeur : le jour de présentation ⁽¹³⁾	Gratuit
Chéquier renouvelé automatiquement remis à l'agence	Gratuit
Délivrance de chéquier non barré et endossable (hors droit de timbre)	Gratuit
Frais d'envoi chéquier en courrier suivi	3 € + frais postaux
Chèque de banque ⁽¹⁴⁾	10,80 €
Chèque non-standard	
- Traitement spécifique de chèque hors norme interbancaire	10,40 €
Émission d'un chèque sur compte clos	10,40 €
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	6 €/chèque
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois ou chèque au paiement	16 €/chèque

Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à **50 €**, un devis préalable sera établi.

Virements SEPA⁽¹⁶⁾ émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (Zone SEPA sauf Suisse)⁽¹⁷⁾⁽⁴¹⁾⁽⁴³⁾ :

Virement occasionnel	
▪ par liste papier	13,20 €
- traitement à l'unité papier :	
- vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	3,70 €
- vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (hors Crédit Agricole d'Ile-de-France)	3 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
▪ par fichier télétransmis ⁽¹⁸⁾	Gratuit
- traitement à l'unité par virement télétransmis ou émis par Internet ⁽¹²⁾	
- vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	0,24 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Virement permanent	
- vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France)	Gratuit
- vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL ⁽¹⁵⁾	0,95 €

Virements émis vers un compte en France

Virement de trésorerie :	
▪ télétransmis ⁽¹⁸⁾	5,45 €
▪ papier	20,60 €

Demande de retour de fonds sur virement SEPA émis à l'initiative du Client

Les frais de traitement de la demande sont prélevés quel que soit son résultat.

Facture Acceptée à Échéance (FAE)

Commission unitaire	0,24 €/virement
Frais d'envoi :	
▪ par Internet ou télétransmis	0,10 €
▪ papier	0,60 €

Virements SEPA⁽¹⁶⁾ reçus

Virements libellés en euros reçus d'un pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco ⁽¹⁷⁾⁽⁴¹⁾⁽⁴³⁾	Gratuit
--	----------------

SEPA-Mail

SEPA-Mail e-Facture	Nous consulter
---------------------	-----------------------

Prélèvements SEPA en euros⁽¹⁶⁾ émis

Domiciliation des prélèvements SEPA	Gratuit
Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement :	
▪ par fichier transmis ⁽¹⁸⁾	Gratuit
▪ traitement à l'unité :	
- par prélèvement CORE ⁽²⁰⁾	0,43 €
- par prélèvement B2B	0,55 €
Pack Prélèvement SEPA	À partir de 5 €/mois
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
- demande d'ICS à la Banque de France	30 €
Rejet technique et impayé prélèvements SEPA émis ⁽⁴¹⁾	17,50 €
Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	Nous consulter

Prélèvements SEPA en euros⁽¹⁶⁾ reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B	8 €
---	------------

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Moyens de paiement – Encaissements/Export

Virements en devises ou libellés en euros reçus d'un pays hors pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 dont Suisse et hors Monaco ^{(17)/(43)}	18,50 €⁽⁴⁴⁾
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
▪ remise "sauf bonne fin" (en euros ou en devises) :	0,10 % par chèque
- Mini. ⁽⁴⁵⁾	20 €
- Maxi.	125 €
▪ remise "crédit après encaissement"	0,10 % par chèque
- Mini.	25 €
- Maxi.	125 €
Effet libre :	
▪ exportation	0,10 % par effet
- Mini.	25 €
- Maxi.	125 €
Encaissement documentaire :	
▪ exportation	0,20 % par effet
- Mini.	48 €
- Maxi.	250 €
Frais d'impayé sur chèque ou effet remis	42 €

Moyens de paiement – Paiements/Import

Virements en devises ou libellés en euros émis vers un pays hors pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 dont Suisse et hors Monaco ou libellés en euros vers un pays de l'E.E.E. avec valeur jour ^{(17)/(24)/(43)}	
▪ option frais "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont à la charge du donneur d'ordre)	0,10 %
- Mini.	19 €
▪ option frais "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) ⁽²⁵⁾	0,10 %
- Mini.	19 €
+ majoration des frais de	21 €
Émission de chèques	0,10 %
- Mini.	28,50 €
Effet libre :	
▪ importation	0,15 % par effet
- Mini.	45 €
- Maxi.	290 €
Encaissement documentaire :	
▪ importation	0,20 % par effet
- Mini.	82 €
- Maxi.	780 €

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales. (selon la complexité des traitements effectués)

À partir de 10 €

Crédits documentaires

▪ Crédit documentaire – Import	
- commission d'ouverture	0,25 %/trimestre indivisible
- Mini.	112 €
- commission de modification de durée et/ou montant	Idem commission d'ouverture
- autres cas de modification	85 €
- commission de levée de documents	0,125 %
- Mini.	95 €
- commission d'acceptation	0,0833 %/mois indivisible
- Mini.	67 €
▪ Crédit documentaire – Export	
- commission de notification	0,10 %
- Mini.	100 €
- commission de confirmation	Nous consulter
- commission de modification de durée et/ou montant :	
- crédit documentaire confirmé	Nous consulter
- crédit documentaire non confirmé	0,10 %
- Mini.	100 €
- autres cas de modification	88 €
- commission de levée de document ou de négociation	0,15 %
- Mini.	136 €
- si documents irréguliers	71 €
- commission d'acceptation	À partir de 0,125 %/mois

Aux conditions ci-dessus, doivent être ajoutés le cas échéant la commission de change, les frais de port et de transmission (frais de Swift) ci-dessous, ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

Frais de Swift :	
▪ Création de crédit documentaire Import	Europe 18 €
	Reste du monde 35 €
▪ Autres opérations	Europe 11 €
	Amérique du Nord 13 €
	Reste du monde 21 €
Frais de port selon nature et destination :	
▪ Recommandé France	12 €
▪ Express EUROPE	22 €
▪ Express RESTE DU MONDE	27 €

Change

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change de 0,05 % ⁽²⁴⁾ , avec un minimum de	20 €
Opération de couverture du risque de change (hors commission de change)	58 €

Change manuel

Achat et vente de billets de banque étrangers : suivant cours du change indiqué en agences + commission fixe de	4 €
Chèque de voyage	
▪ Revente en euros	Gratuit
▪ Revente en autres devises	Suivant cours du change indiqué en agences + 1,30 %
- Mini.	4 €

Divers

Frais de tenue de compte en devises :	
▪ une seule devise	29 €/mois
▪ multi-devises	36,34 €/mois
Copie de virement Swift :	
≤ 6 mois	13 €/copie
> 6 mois	31 €/copie

Pour toute demande de copie dont le coût total est supérieur à **50 €**, un devis préalable sera établi.

Frais de recherches et d'investigations (demande de sort, recherche de fonds,...)	35 €
---	-------------

TITRES

Opérations de bourse

Encaissement des coupons **Gratuit**

Amortissements d'emprunts **Gratuit**

Frais de courtage et commission de placement (hors frais de marché)

	Ordre passé par l'agence ⁽²⁸⁾	Ordre passé par plate-forme bourse (tél. 0800117575) ⁽²⁹⁾	Ordre passé par InvestStore Initial	Ordre passé par InvestStore Intégral (service destiné aux investisseurs actifs)
Sur Bourse française (actions, obligations, CCI ⁽²⁷⁾ , bons)	1,40 %	1,40 %	0,69 %	Ordre < ou égal à 1100 € = 0,825 € Ordre > 1100 € = 0,09 %
- Mini.	13,30 €		6,25 €	
Sur Bourse étrangère ⁽³¹⁾	1,65 %	1,65 %	1 %	0,55 %
- Mini.	17,90 €		13,30 €	13,30 €

Souscription OPC hors Crédit Agricole + frais émetteur **25 € + frais émetteur**

Commission de Service de Règlement Différé (SRD)⁽³²⁾⁽³³⁾ **0,0204 %**

Transfert total ou partiel hors Crédit Agricole de compte-titres⁽³³⁾ **62,50 €/compte + 4,20 €/ligne**

Droits de garde

BON À SAVOIR

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente :

▪ pendant la 1^{re} année civile de l'ouverture d'un compte-titres **Gratuit**

▪ portefeuilles constitués exclusivement de CCI du Crédit Agricole d'Ile-de-France **Gratuit**

Frais de tenue de compte-titres **8,35 €**

Droit fixe par ligne de titres français⁽³⁴⁾ **2,50 €**

Droit fixe par ligne de titres étrangers **14,17 €**

Droit fixe par ligne des titres non cotés, en nominatif **8,35 €**

Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole)⁽³⁴⁾

Commission majorée de 0,5 % sur les lignes métaux précieux :

▪ jusqu'à 50000 € **0,25 %**

▪ pour la partie comprise entre 50001 et 100000 € **0,15 %**

▪ au-delà de 100001 € **0,050 %**

▪ minimum de perception **20,83 €**

▪ maximum de perception **416,67 €**

BESOINS DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT DE VOS PROJETS

Crédits ⁽⁴⁶⁾	Nous consulter
Frais d'étude de dossier	1 %
▪ Si montant ≤ 20000 €	130 €

Financement du Cycle d'exploitation

Découvert autorisé par ligne de crédit :

- commission d'engagement **1 % du plafond autorisé**
- frais de dossier pour la mise en place et le réexamen annuel par ligne de trésorerie **À partir de 100 €**
- intérêts débiteurs **Nous consulter**

Escompte :

- frais de dossier pour la mise en place et le réexamen annuel
- commission d'engagement **Gratuit**
- intérêts bancaires **Gratuit**

Nous consulter

Crédit à court terme :

- frais de dossier pour la mise en place
- commission d'engagement **Gratuit**
- intérêts bancaires **Gratuit**

Nous consulter

Divers

Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts **35 €**

Forfait de réédition du tableau d'amortissement **35 €**

Forfait de prise de nantissement (Parts, Actions non cotées et Fonds de Commerce) **500 €/dossier**

Édition de décompte de crédit **40 €**

Attestations diverses pour le prêt **40 €**

Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans remboursement anticipé du crédit **117 €**

Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur) **51 €**

Modification des conditions de crédit avec avenant **0,50 % du capital restant dû**
- Mini. **400 €**

Délégation d'assurance externe **130 €/assuré**

Frais de recherche sur crédit **37 €/dossier**

PORTEFEUILLE COMMERCIAL

Domiciliation des Lettres de Change Relevé (LCR) (date de valeur : jour de règlement)	Gratuit
---	----------------

Encassements

Effet papier transformé en LCR à l'unité ⁽⁶⁵⁾	6 € + 13 €/remise
LCR magnétique : • par fichier transmis ⁽¹⁸⁾	0,60 €/LCR Gratuit
LCR ou effets revenants impayés	18,60 €

Paiements

Date de valeur LCR à l'échéance	Date d'échéance
Date de valeur LCR à vue ou échue	Jour de règlement en compensation
Rejet de LCR pour défaut de provision	27 €

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	10,65 €/lettre
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France) ⁽⁶⁶⁾ :	
▪ par chèque impayé d'un montant ≤ à 50 €	30,00 €
▪ par chèque impayé d'un montant > à 50 €	50,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	18,75 €
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	6,88 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	7,50 €
Frais d'opposition par l'émetteur	
▪ sur chèque et prélèvement reçu	10,45 €
Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) ⁽⁶⁷⁾ :	
▪ par prélèvement d'un montant > 20 €	20 €
▪ par prélèvement d'un montant ≤ 20 €	Plafonné au montant du prélèvement rejeté
Commission d'intervention ⁽⁶⁸⁾	8 €/opération
- Plafond de	32 €/jour
- Plafond de	80 €/mois
Frais d'enregistrement d'IB initiée par une autre banque	15,75 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,60 €
Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, avis à tiers détenteur, opposition administrative ⁽⁶⁹⁾	81 €

- (1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5 du CMF et notamment l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements, 2 chèques de banque par mois et la commission de mouvements professionnels.
- (2) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).
- (3) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'E.E.E.
- (4) Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.
- (5) Les produits composant les Compte Service Pro, Compte Service Essentiel et Essentiel + ou Compte À Composer Professionnel peuvent être vendus séparément. Les Compte Service Pro, Compte Service Essentiel et Essentiel + ne sont plus commercialisés.
- (6) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.
- (7) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (8) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.
- (9) Sous réserve d'acceptation de la banque.
- (10) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'E.E.E.
- (11) Et dans l'E.E.E. avec une autre devise que euros et devises suédoises.
- (12) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
- (13) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul d'intérêts débiteurs.
- (14) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.
- (15) Frais prélevés à chaque virement.
- (16) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (17) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (18) Si Transmission Internet EDIWEB, SWIFTNET, EBICS T ou EBICS TS.
- (19) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.
- (20) Échéance moins 1 jour ouvré.
- (21) Validation via une solution de signature électronique commercialisée par le Crédit Agricole (Ma Signature EDI, 3Skey ou Mon Certificat RGS**) ou via une solution commercialisée par une autre banque et homologuée par le Crédit Agricole d'Île-de-France (liste mise à disposition par votre interlocuteur habituel).
- (22) Virements automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de sa banque en euros ou équivalent en devises suédoises dans l'E.E.E.
- (23) Pour les ordres supérieurs à 150 €.
- (24) Jusqu'à 80 000 €, dégressif au-delà. Réduit à 20 % du montant reçu pour les montants inférieurs à 100 €.
- (25) Option interdite pour les virements intra E.E.E. en euros ou en devises de l'E.E.E. depuis le 1^{er} novembre 2009.
- (26) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- (27) Certificats Coopératifs d'investissement.
- (28) Aux heures d'ouvertures de votre agence.
- (29) Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8 h 30 à 18 heures.
- (30) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contrevalorisé en euros, auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et l'impôt de Bourse.
- (31) Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Minimum par opération : 2,51 €.
- (32) + frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.
- (33) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT), CPR.
- (34) Date d'échéance + 2 jours ouvrés (minimum de 8 jours ouvrés après la remise).
- (35) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- (36) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- (37) Somme perçue à raison du dénouement d'une opération de paiement ayant entraîné une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement spécifique de la banque.
- (38) Dans la limite de 10 % du montant de l'acte pour les oppositions administratives.
- (39) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si votre agence est ouverte le samedi.
- (40) Suppression de l'obligation de fournir le BIC (Bank Identifier Code) à partir du 1^{er} février 2014 pour les SCT et SDD nationaux et à partir du 1^{er} février 2016 pour les SCT et SDD transfrontaliers.
- (41) La Suisse n'étant ni membre de l'E.E.E. ni soumise au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (42) Frais réduits à 20 % pour les montants inférieurs à 92,50 €.
- (43) Minimum réduit à 20 % pour les montants inférieurs à 100 €.
- (44) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où le TMCT = 50 % Euribor plus + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



INTERNET

www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾

Gérez vos comptes... et bien plus encore.

Accès avec abonnement.

EDIWEB

www.paris-ediweb.credit-agricole.fr

Mise à votre disposition d'un environnement sécurisé pour transmettre vos opérations informatisées.

Accès avec abonnement.



ESPACE LIBRE-SERVICE

De 6 heures à 22 heures, nos espaces restent ouverts à vos demandes.

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans L'Espace Libre-Service.



Nos conseillers se tiennent à votre disposition dans notre réseau d'agence ou par téléphone (appel non surtaxé).

Ce dépliant est mis à disposition de nos clients et du public dans l'ensemble de nos agences. Il contient les principales conditions tarifaires applicables, au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les professionnels, petites entreprises et associations. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾.

Nos conditions sont exprimées en euros HT.

Le Crédit Agricole est défini dans les présentes conditions tarifaires comme les Caisses régionales de Crédit Agricole.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, société d'assurance mutuelle régie par le Code des Assurances, fonds d'établissement 400 000 €, 65 rue la Boétie, 75008 Paris. SIREN 784 338 527. Code APE 660 E.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île-de-France. Société Coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Siège social: 26 quai de la Rapée 75012 Paris. 775 665 615 RCS Paris. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 008 015.



Édité par CA idf - 08/2018 - FCT0119PRO
Mise en application au 01/01/2019
AG ROTO - RC PARIS B 344 144 639
Création et développement - 300dpi



île de
France